

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2016

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 27 avril 2016, à 17 h 30, au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, à la salle Armand-Trottier.

Sont présents :
Rémy NORMAND, président
Marie France TRUDEL, vice-présidente
Yvan BOURDEAU
Anne CORRIVEAU
Laurent PROULX
Myriam RÉGNIER
Suzanne VERREAULT
Patrick VOYER

Est absente : France HAMEL

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents :
Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale
Alain MERCIER, directeur général

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 16-33

Sur proposition de M. Yvan Bourdeau, appuyée par M. Patrick Voyer, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Période de questions du public

Monsieur le président invite les personnes présentes à la période de questions.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 mars 2016

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 16-34

Sur proposition de M^{me} Suzanne Verreault, appuyée par M. Patrick Voyer, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 30 mars 2016, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Dossiers soumis au conseil d'administration

DSA-2016-003 Modification à l'annexe 1 B) de la Politique d'achat de biens et services

CONSIDÉRANT que le 26 février 2003, par sa résolution n° 03-18, le conseil d'administration du RTC adoptait la Politique d'achat de biens et services du RTC;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une mise à jour de l'annexe 1 (B) de cette politique;

Résolution 16-35

Sur proposition de M^{me} Marie France Trudel, appuyée par M. Patrick Voyer, il est résolu de remplacer l'annexe 1 (B) de la Politique d'achat de biens et services du RTC, adoptée par la résolution n° 03-18, par l'annexe 1 (B) jointe en annexe du document n° DSA-2016-003 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

5. Divers

Aucun item n'a été ajouté sous cette rubrique.

6. Période d'intervention des membres du conseil

Monsieur le président invite les membres du conseil à la période d'intervention.

7. Levée de l'assemblée

Résolution 16-36

Sur proposition de M. Yvan Bourdeau, appuyée par M. Patrick Voyer, il est résolu de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 17 h 38.

Adoptée à l'unanimité

Rémy Normand, président

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale